

RÈGLEMENT

CONCOURS DE NOUVELLES « PARTIR EN LIVRE » 2022

Article 1

Dans le cadre de la manifestation « Partir en Livre », la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges organise un concours de nouvelles.

Article 2

Ce prix est ouvert à toute personne née, établie (résidence principale ou secondaire) ou scolarisée dans la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, âgée de 11 à 25 ans.

Article 3

Le sujet de la nouvelle, qui doit être inédite, portera sur la thématique « L'amitié ». Chaque candidat devra s'approprier le thème à sa manière.

Article 4

Le genre de la nouvelle peut être réaliste, historique, psychologique, policier, science-fiction, fantastique, etc. Toute nouvelle présentant des propos discriminatoires, racistes, homophobes, etc., sera écartée.

Article 5

Les nouvelles concurrentes seront envoyées par courriel et ne devront pas excéder 6 pages dactylographiées à double interligne police Arial 12 points. Le titre sera mentionné.

Article 6

Les candidats ne peuvent présenter plus d'une nouvelle.

Article 7

Deux jurys seront formés pour lire et statuer sur les nouvelles. Le premier pour les nouvelles de la catégorie de 11 à 15 ans et le deuxième pour les nouvelles de la catégorie 16 à 25 ans.

Article 8

Le jury statuera sans connaître les noms des auteurs. Pour que l'anonymat soit scrupuleusement respecté, aucune mention du nom de l'auteur, aucun signe spécifique ne doit figurer sur le texte de la nouvelle. Le candidat enverra avec sa nouvelle un formulaire de participation complété. Ces formulaires seront traités par une personne indépendante du jury et ne serviront qu'à identifier et contacter à posteriori les lauréats.

Article 9

Plusieurs prix seront décernés :
- Catégorie des 11-15 ans : 1er prix, 2nd prix et mention spéciale du jury
- Prix des 16-25 ans : 1er prix, 2nd prix et mention spéciale du jury
Sera primée la nouvelle ayant obtenu la majorité absolue au premier tour.

Article 10

La proclamation des résultats et la remise officielle des prix auront lieu le lundi 27 juin à 17 h au parc Jean-Mansuy de Saint-Dié-des-Vosges.

Article 11

Les auteurs des nouvelles primées recevront chacun des chèques-lire d'une valeur de 10 €. 3 récompenses seront décernées par catégorie : 1er prix (6 chèques-lire), 2e prix (4 chèques-lire), mention spéciale du jury (2 chèques-lire et un coaching personnalisé avec Julia Billet).

Article 12

La date limite des envois est fixée au mardi 31 mai 2022 à minuit, à l'adresse suivante : escales@ca-saintdie.fr

Article 13

Les candidats s'engagent à être présents à la remise des prix le 27 juin à 17h au parc Jean-Mansuy de Saint-Dié-des-Vosges.

Article 14

L'exemplaire envoyé de chaque nouvelle sera conservé sous format informatique aux archives du réseau Escales des médiathèques intercommunales.

Article 15

Les nouvelles lauréates seront publiées sur le site du réseau des médiathèques et celui de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges pendant 1 an suite à la remise des prix.

Article 16

La remise de prix sera diffusée à la radio RCM dans le cadre du Livrodrome.

Article 17

Les décisions du jury sont souveraines et sans appel. Le fait de participer au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.



ESCALES
RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DE SAINT-DIÉ-DES-VOSGES

CONCOURS DE NOUVELLES

du 5 avril au 31 mai 2022

PARTIR EN LIVRE



Thème du concours:
L'AMITIÉ

© 2022 LES ÉDITIONS ALBERT RENÉ / GOSCHNY-JUPERZO

francepress.com



WWW.PARTIR-EN-LIVRE.FR



CONCOURS DE NOUVELLES

du 5 avril au 31 mai 2022



INFOS PRATIQUES



JE PEUX PARTICIPER SI...

- J'ai entre 11 et 25 ans
- Je suis né, j'habite ou je suis scolarisé sur le territoire de l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges
- Je m'engage à être présent à la remise des prix le 27 juin 2022 à 17 h au parc Jean-Mansuy de Saint-Dié-des-Vosges

MOT DE LA MARRAINE

L'amitié... Un mot difficile à définir tant il est plein de sens et tant il donne de sens à nos vies. Aristote écrivait qu'un bon ami est celui qui nous élève. C'est une belle idée de savoir que l'ami.e vient chercher le meilleur de nous et nous permet de toujours aller plus loin.

C'est aussi celui/celle avec qui l'on partage, avec qui l'on rit ou parfois l'on pleure. Pourquoi La Boétie était-il votre ami demandait-on à Montesquieu ? À cela, il a répondu « parce que c'était lui, parce que c'était moi » pour dire l'évidence de leur rencontre.

Pour ce concours, je vous propose d'écrire une nouvelle autour de l'amitié, une histoire qui nous fera rêver d'un monde où les sentiments prennent le pas sur la folie du monde, et peut-être nous apporte des moments de paix.

Dans le genre littéraire de la nouvelle, il y a peu de personnages, d'événements, l'action n'a rien de compliqué et la chute est souvent surprenante. C'est un texte court et fort qui embarque son lecteur, sa lectrice, en peu de pages.

Êtes-vous prêt.e.s à tenter l'aventure ? À vos crayons !

J'ai déjà hâte de lire des histoires d'amitié qui me touchent, me surprennent, me fassent rêver et m'élèvent.

Julia Billet

Marraine du concours

**Autrice (primée au festival d'Angoulême),
enseignante et animatrice d'ateliers d'écriture**

J'ÉCRIS...

- Une nouvelle inédite sur la thématique de l'amitié
- 6 pages dactylographiées maximum à double interligne police Arial 12 points, anonymes, avec mention du titre

JE L'ENVOIE

- Par mail avant le 31 mai 2022 à minuit à : escales@ca-saintdie.fr
- Accompagné du formulaire de participation

QU'EST-CE QU'ON GAGNE ?

- Le jury décernera plusieurs prix :
 - Catégorie des 11-15 ans : 1er prix, 2nd prix et mention spéciale du jury
 - Prix des 16- 25 ans : 1er prix, 2nd prix et mention spéciale du jury
- Chaque gagnant remportera des chèques-lire...
- ...et peut-être un coaching personnalisé avec Julia Billet
- La remise des prix aura lieu le 27 juin 2022 à 17 h au parc Jean-Mansuy de Saint-Dié-des-Vosges